

## **Compte rendu du comité directeur SNGRPC du 11 novembre 2017**

Présents:, Jean-Louis Saudrais, Jean-Louis Barlatier, Dominique Laplante, Guy Llata, Serge Mikoff, Denis Reynaud, Corinne TOURNASSAT, Yves Villanueva, Bonpaix Walden, Christian Charée, Christophe Abric, Vincent Coste, Jean-Luc Wuhrlin

Excusés: Gilles Mariat, Damien Despierre

Non excusé : Jean-Louis Lecoq

Auditeur libre : Guy Valentin

## **Validation du Compte rendu du CD du 17 septembre 2017.**

Validation à l'unanimité

### **Compte rendu financier**

Subventions : aucunes subventions reçues à ce jour.

Présentation des soldes des comptes et livrets bancaires au 31/10/2017:

Jean-Louis Barlatier indique que la trésorerie reste confortable avec 94 331,59€ au 08/11/2017. Le projet de compte de résultat montre un déficit de 27 935,81€ qui n'est pas réel :

- aucune subvention n'a pas encore été reçu,
- le loyer de 8583,93€ indiqué en dépense n'a pas encore été compensé par le remboursement de la régie

Le solde corrigé indique un excédent d'environ 10 000€.

Remarque de Denis Reynaud sur la mauvaise affectation des 100€ de remb bar qui doit être considéré comme une recette.

A noter un poste important pour les cadeaux régates de 3533,51. Les teeshirt et autres supports publicitaires pour la minimax et le défi du lion explique ce niveau important.

Pour les repas soirées un léger déficit prévu dans notre politique pour la participation du club sur certains repas du type de celui de la rentrée.

Guy Llata demande que chaque responsable de manifestation puisse faire un état financier avec Maryse (ex repas de rentrée).

Il est demandé à chaque responsable de manifestation d'obtenir l'autorisation du CD pour une quelconque participation du club (participation pour diminuer le prix d'un repas).

Cette remarque ne concerne pas les repas d'équipage qui sont calculés au prix coutant.

Le CD valide à l'unanimité les comptes présentés par Jean-Louis Barlatier.

Information au CD de l'envoi de la demande de subvention au département

Information sur le demande de label : un dossier a été constitué pour obtenir les labels de club voile loisir et d'école de voile sportive.

Information sur la renégociation du contrat Orange de 1200€/an à 800€/an.

## **Préparation de l'AG**

Les sortants sont :

- Christophe Abric,
- Jean-Louis Lecoq,
- Guy Llata,
- Serge Mikoff,
- Jean-Louis Saudrais,

Guy Llata ne se représente pas

Il y a 3 places disponibles.

La suggestion de Guy Llata de constituer un comité des sages est approuvée par le comité directeur. Merci à Guy qui sera son premier membre de réfléchir à son rôle et son mode de fonctionnement.

## **Calendriers**

Calendrier des régates : communication du calendrier actualisé 2018 avec l'ajout de la régates des Dragons finalement maintenue et aussi de la régates « Occitania Cup 2018 » sur le créneau réservé CDV 34.

A noter que le défi des ports de pêche est à inscrire au calendrier de la FFV par Jean-Louis Barlatier.

## **Communication sur nos régates**

Suite au succès de l'article relayé sur le midi libre de Nîmes à propos du défi du lion il est souhaité de mettre en place un plan média pour promouvoir quelques régates dans l'année avec la constitution de dossier de presse par régates avec article détaillé et photos.

Proposition en attente de vos remarques :

Automne 2018

- Dragons,
- Défi du lion
- Ronde blanche
- Femme à la barre

Printemps 2018

- Lacaze
- Sétoise
- Cata camarguaise
- Minimax

Pour la promotion des challenges il est proposé de faire un document type avec météo, caractéristiques des parcours et résultats. L'objectif est de toucher la presse locale et spécialisée mais aussi les institutionnels.

Dans l'attente d'un responsable, Jean-Luc Wuhrlin se propose de piloter ces communications avec l'appui des responsables des commissions sportive, voile légère et de Serge Mikoff.

## **Commission voile légère**

### Convention Régie-Club

C'est le projet de signature entre la SNGRPC et la régie du financement et du rôle de chacun pour la voile légère de loisir et sportive pour l'année 2018 reconductible.

La régie a lancé un appel d'offre de contrat de délégation de service public pour la gestion de l'école de mer. C'est le choix d'un prestataire (L'UCPA) qui assurera une partie de la voile loisir et de la voile sportive. Un document plan voile 2018-2021 a été mis en place avec sur 4 ans un engagement financier de la régie, de la commune, et de la communauté de commune pour la voile scolaire.

Un groupe de travail a été mené entre la régie et la SNGRPC pour élaborer un budget prévisionnel de fonctionnement afin d'obtenir les financements.

Il a été décidé de mettre en place des conventions annuelles pour tenir compte de l'évolution du nombre d'enfants. La régie et la commune apporteront chacune 14 000€ soit 28 000€ pour la voile loisir et sportive. LA SNGRPC apportera de son côté la contribution des parents plus ses autres subventions à recevoir.

Dans le fonctionnement financier c'est la régie qui paiera l'UCPA. La SNGRPC n'aura pas de flux financier avec l'UCPA.

Pour 2018 le coût restant à la SNGRPC est de 1 960€, hors subvention à recevoir, soit un équilibre en partant des hypothèses du nombre d'enfants de la simulation soit 30 élèves pour la voile loisir et 5 élèves pour la voile sportive.

### Bilan voile légère

Corinne Tournassat nous informe que le budget sera équilibré pour l'automne 2017.

Par rapport au matériel Corinne doit demander à Patrick d'étudier la transformation de la remorque de 4 bateaux à 6 bateaux.

Pour l'année 2018, Corinne souhaite récupérer de l'aide pour répartir la charge de travail. Dominique Laplante se porte volontaire pour s'investir dans cette commission. Il fera des propositions à Corinne sur les sujets où il sera le plus utile.

## **Commission sportive**

### Bilan Défi du Lion

C'est globalement un très grand succès avec quelques points d'amélioration dans :

- l'organisation des courses pour permettre à tous les bateaux d'être en mesure de terminer sans retarder les plus performants.
- la tarification avec différenciation solo et double et objectif d'équilibre du budget.

Un bilan plus précis avec les décisions pour la prochaine édition sera fait après débriefing de la commission sportive.

### Information sur l'Occitania cup

C'est une régates organisée par les CDV 30 et 34 et leurs clubs soit une vingtaine.

Le nombre de bateau attendu sera près de 100

Deux ronds prévus dont un organisé par nous et le club de Palavas.

Le lieu : Sète.

Le programme est en cours d'élaboration.

### Les Dragons

La régates est maintenue pour 2018

Projet d'accueillir en 2019 la coupe de France

## **Commission croisière et rallyes**

### Ronde Blanche

La dernière ronde blanche a été annulée faute de participants. L'analyse de cet échec souligne le manque de suivi dans la préparation de cet événement par son responsable et ne remets pas en cause le principe de celle-ci.

Cependant la suggestion de faire évoluer le concept est souhaitée.

La proposition d'ajouter en deuxième objectif l'offre à des candidats équipiers de découvrir la régates est retenue.

Un débat a eu lieu sur le principe d'avoir en même temps sur une même régates des bateaux avec des candidats équipier et d'autre avec des candidats skipper régatier. Il a été aussi dit que les rondes blanches ne sont pas de véritables régates et que le résultat est moins important que les objectifs pédagogiques. C'est aussi une excellente opération porte ouverte pour le club.

Jean-Luc Wuhrlin propose d'animer un petit groupe sur ce sujet avec Christophe Abric, Serge Mikoff, Denis Reynaud et Gilles Mariat pour formaliser le nouveau concept et préparer une communication. L'objectif est d'être prêt pour la prochaine ronde blanche.

### Croisière D'oc

Souhait de remettre en place cette croisière. Il conviendra de trouver un responsable motivé dans le futur comité directeur.

13h00 Fin de réunion

LE 13/11/2017

Jean-Luc WUHRLIN  
Secrétaire Général Adjoint